

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

Libin, le 4 septembre 2015



COMMUNE DE LIBIN
RUE DU COMMERCE, 14
6890 - LIBIN

Tél. : (061) 260 810
Fax : (061) 65.63.81

Agent traitant : Mehdi Bouhri
Tél : 061/26.08.20
E-Mail : m.bouhri@libin.be



Vos références : PGRI et PGDH

OBJET : Demande d'avis du Collège.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous transmettre l'avis du Collège concernant les **Plans de Gestion des Risques d'Inondation(PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographiques (PGDH2)**.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre meilleure considération.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,


E. DUYCK



La Bourgmestre,


A. LAFFUT



PROVINCE DU LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBIN

Du registre aux délibérations du Collège échevinal de cette
Commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 28 AOUT 2015

Présents : Mme A. LAFFUT, Bourgmestre-Présidente ;
Mrs L. BOSSART, C. BAIJOT, A. GERARD - Échevins ;
Mme M. MARICHAL, Présidente du CPAS ;
Mme E. DUYCK, Directrice générale.

LE COLLEGE COMMUNAL,

Vu Les Plans de gestion des Risques d'Inondation(PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion
par District Hydrographiques (PGDH2) soumis actuellement à enquête publique ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE,

Le Collège communal de Libin émet un **AVIS FAVORABLE** sur les Plans de gestion des Risques
d'Inondation(PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographiques (PGDH2)

Par le Collège,

La Directrice générale,
s) E. DUYCK

La Bourgmestre-Présidente
s) A. LAFFUT

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,



La Bourgmestre,

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

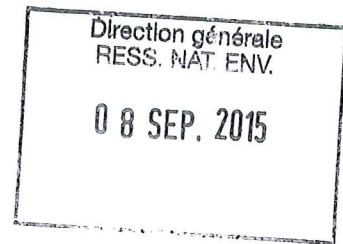
Libin, le 4 septembre 2015



COMMUNE DE LIBIN
RUE DU COMMERCE, 14
6890 - LIBIN

Tél. : (061) 260 810
Fax : (061) 65.63.81

Agent traitant : Mehdi Bouhri
Tél : 061/26.08.20
E-Mail : m.bouhri@libin.be



Vos références : PGRI et PGDH

OBJET : Demande d'avis du Collège.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous transmettre l'avis du Collège concernant les **Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographiques (PGDH2)**.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre meilleure considération.

PAR LE COLLEGE :

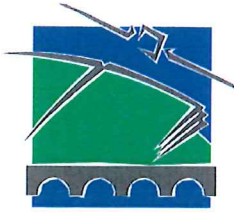
La Directrice générale,

E. DUYCK



La Bourgmestre,

A. LAFFUT



PROVINCE DU LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBIN

Du registre aux délibérations du Collège échevinal de cette
Commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 28 AOUT 2015

Présents : Mme A. LAFFUT, Bourgmestre-Présidente ;
Mrs L. BOSSART, C. BAIJOT, A. GERARD - Échevins ;
Mme M. MARICHAL, Présidente du CPAS ;
Mme E. DUYCK, Directrice générale.

LE COLLEGE COMMUNAL,

Vu Les Plans de gestion des Risques d'Inondation(PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion
par District Hydrographiques (PGDH2) soumis actuellement à enquête publique ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE,

Le Collège communal de Libin émet un **AVIS FAVORABLE** sur les Plans de gestion des Risques
d'Inondation(PGRI) et les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographiques (PGDH2)

Par le Collège,

La Directrice générale,
s) E. DUYCK

La Bourgmestre-Présidente
s) A. LAFFUT

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,



La Bourgmestre,